

l'éch[o]



VOUS
avez dit
URBANISME ?

Vous voulez connaître le nombre d'habitants de la commune, la répartition des différents types de logements, les projets en cours ? Vous avez l'impression que l'aspect d'Amfreville change ? Votre voisin va effectuer des travaux et vous n'êtes pas d'accord avec leur nature ? Vous envisagez vous-même de réaliser des travaux à votre domicile ? Vous voulez modifier votre façade, installer un abri de jardin ? Vous trouverez les réponses à toutes ces questions en consultant le dossier en pages 4 et 5.



INFOS

p. 2 à 6]

Éditorial
Travaux centre ville
Entrée Sud
Dossier urbanisme
Aménagement des berges
Plan hivernal

ENFANCE

p. 7]

Festivités de Noël
Sécurité
Ramiper

CULTURE

p. 8 et 9]

Retour sur...
Agenda culturel

VIE ASSOCIATIVE

p. 10]

Amicale des Anciens
Sports
Loto du Comité des fêtes
Repas des aînés

INFOS PRATIQUES

p. 11]

Centre communal d'action sociale



CENTRE VILLE : D'IMPORTANTES TRAVAUX EN PERSPECTIVE

Le réseau d'eaux usées existant actuellement rue François Mitterrand étant saturé et totalement vétuste (avec un risque permanent de rupture qui aurait des conséquences catastrophiques), les services de la Métropole ont décidé de le remplacer par une canalisation neuve, plus importante, sur le linéaire situé entre la rue Gérard Philipe et la rue Raymond Soudain pour rejoindre, par cette rue, celui de la route de Mesnil-Esnard.

Pour cause d'encombrement de réseaux, la mise en place de cette nouvelle canalisation sous trottoir est impossible. Elle sera donc posée sous chaussée, ce qui va engendrer bien évidemment d'importantes perturbations, par secteurs, sur la vie des riverains et le commerce local pendant toute la durée du chantier estimée à quatre mois environ.

Déroulement du chantier

Afin de limiter au mieux ces nuisances, les élus municipaux ont émis plusieurs demandes auprès de la Métropole et de la TCAR :

- que les travaux soient entrepris dès la mi-avril pour être terminés avant la rentrée scolaire de septembre afin de profiter des temps de vacances (pas de transport scolaire durant ces périodes et fermeture annuelle, l'été, de certains commerces).
- que deux équipes puissent intervenir simultanément sur ce chantier (avec des zones espacées de 500 mètres) pour réduire au minimum la durée du chantier.
- que la circulation des bus (impossible sur les trottoirs) soit déviée dans les deux sens par la voie de contournement en bord de Seine en installant des arrêts provisoires aux deux extrémités du chantier (près du giratoire nord et en bas de la route de Mesnil-Esnard).
- qu'une voie de circulation soit maintenue en

double sens pour les véhicules légers (largeur de la voie réduite à 2,20m en journée et 2,80m la nuit et les week-end) avec la mise en service d'alternat par feux sur les deux zones de chantier.

- que les accès aux riverains et aux commerces soient préservés en permanence et que le stationnement soit restitué chaque jour suivant l'avancement du chantier (la cadence est estimée à 15 mètres linéaires par journée de travail), le parking du Centre culturel étant mis à disposition des riverains si nécessaire.

Remise en état

Suite à ces travaux qui vont nécessiter la démolition partielle des plateaux surélevés en pavés, la Métropole prendra à sa charge la remise en état totale de ces plateaux en enrobé ainsi que la pose d'un coulis sur l'ensemble du linéaire pour recouvrir toutes les traces du chantier.

Communication

L'information des administrés se fera par le biais de ce bulletin municipal (prochaine parution fin mars), du site internet de la commune, du magazine de la Métropole et par la distribution d'un courrier aux riverains. De même, une réunion publique est d'ores et déjà programmée au centre culturel le jeudi 6 avril à 19h30 avec les services de la Métropole, des représentants de l'entreprise et les élus locaux pour répondre à toutes les interrogations légitimes concernant ce chantier.

Suite en 2018

Pour compléter ces travaux, une deuxième étape va consister en 2018 en la création d'un bassin enterré de 490 mètres cubes sur un espace vert situé à proximité immédiate du giratoire nord avec peu de conséquences toutefois sur le trafic routier et l'accès au centre ville.

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD

Après les travaux de réhabilitation du centre ville dans les années 2000 et 2001 et ceux de la requalification de la D6015 en 2016, l'axe principal qui traverse Amfreville a été réaménagé dans sa quasi-totalité. Ne reste plus à traiter sur la rue François Mitterrand qu'un linéaire de 400 mètres entre l'entrée sud de la commune (giratoire de Belbeuf) et la rue de Wildau.

À la demande de l'équipe municipale, conformément aux engagements antérieurs pris, la Métropole, dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissements, a inscrit la réalisation de ces travaux pour le dernier trimestre 2017.

Différents objectifs ont été donnés au bureau d'études qui travaille actuellement sur ce dossier :

- faire baisser la vitesse des véhicules en réduisant la largeur de la chaussée et en installant des dispositifs de ralentissement.
- renforcer la sécurité au niveau du stop de la rue de Wildau.

- créer une piste cyclable, côté impair, pour rejoindre la voie verte et le centre ville.
- créer un trottoir et des places de stationnement côté pair.
- apporter des éléments végétaux.

Dès l'avant projet sommaire établi, une réunion publique d'informations sera programmée afin de présenter aux riverains concernés ces différents aménagements et recueillir leurs observations.

À noter enfin que, compte tenu de la largeur actuelle de la voie et du peu de riverains concernés, ces travaux ne devraient pas occasionner de gêne très importante sur la circulation locale.



DES CHANTIERS AVEC LE SOUTIEN DE LA MÉTROPOLE

À trois reprises, le trimestre dernier, le Président de la Métropole-Rouen-Normandie, Frédéric Sanchez, accompagné d'autres élus départementaux et métropolitains, s'est rendu dans notre commune à l'occasion de l'achèvement de travaux financés partiellement par la collectivité intercommunale : le vélo-route des bords de Seine, la requalification de la D6015 et le réaménagement de la mairie. Ces visites ont été l'occasion de constater le bien fondé et la qualité de ces différentes réalisations, reconnus par ailleurs unanimement par leurs utilisateurs. Ces opérations maintenant totalement achevées, nous pouvons en dresser le bilan financier définitif. **Pour le vélo-route** : les travaux ont été financés en très grande partie par le Département (dans le cadre du schéma directeur départemental) avec une participation de la Métropole pour la création de liaisons entre cette voie et la D6015. La commune a pris à sa charge uniquement les premiers aménagements sur la berge (tables, bancs, plantations) pour un montant de 10000€. **Pour la D6015** :

la participation versée par la commune à la Métropole, maître d'ouvrage de cette opération, a été de 376000€ sur un coût total (enfouissement des réseaux, voirie, éclairage, mobilier urbain et végétalisation) de 2320000€, ce qui représente, pour la commune, seulement 16% du coût total de ces travaux. **Pour la mairie** : sur un marché total de 225000€ (maîtrise d'oeuvre et mobilier compris), la commune a bénéficié d'une subvention de l'État de 53000€, de la Métropole de 56000€ et de 10000€ dans le cadre de la réserve parlementaire. Le bilan définitif se solde donc par une dépense de 94000€ de laquelle il faudra déduire le remboursement de la TVA par l'État en 2018.



AMÉNAGEMENT DES BERGES

Nul ne peut aujourd'hui nier que la voie sur berge est une grande réussite et qu'elle permet à un très grand nombre de personnes de s'y promener à pied, à vélo ou en roller, cette piste constituant l'un des maillons de la magnifique véloroute du Val de Seine. Chaque semaine, ce sont plusieurs centaines de personnes (une boucle de comptage a été implantée au sol) qui empruntent ainsi cette voie et qui peuvent désormais s'asseoir sur des bancs ou autour de tables pour profiter du paysage fluvial. Mais subsiste la route, la déviation, la rocade, la voie rapide, trop proche, trop empruntée, trop roulante qui sépare le centre-ville des bords de Seine, affirment certains ! Rejoignant en partie cette position, la municipalité a décidé de réaliser des plantations de végétaux effectués par une entreprise amfrevillaise afin de tenter de casser l'aspect linéaire de cette voie routière. Plusieurs massifs viennent ainsi d'être mis en place afin de créer un écran entre la voie verte et cette route. Quatre grands faux chevaux de peintre en métal, qui sont des œuvres uniques réalisées par un chaudronnier, ont été également commandés afin de permettre à chacun d'observer le paysage au travers de leur cadre ou de se prendre en photo. Ils seront implantés très prochainement à différents endroits des bords de Seine. De plus, dans les années à venir, il a été décidé d'acquérir et d'installer d'autres éléments mobiliers de mise en valeur des berges évoquant, entre autre, son aspect patrimonial et naturel.

ARBORICULTURE ET ÉCO-PÂTURAGE

Afin de prolonger le travail de conservation et de mise en valeur de notre patrimoine naturel entrepris depuis plusieurs années par la municipalité, trois nouvelles parcelles vont prochainement être clôturées par la Métropole Rouen-Normandie. Ces terrains qui sont situés dans le Grand Val, juste en dessous des glissières de sécurité de la côte dite de Normare, sont, pour la plupart, propriété communale. Grâce à un travail de concertation effectué par le Conservatoire Naturel des Sites de Haute-Normandie, ils vont pouvoir être regroupés avec des parcelles privées. De ce fait, ils constitueront un assez grand espace fermé de plusieurs hectares qui va pouvoir accueillir dès le printemps de nouveaux animaux qui pourront ainsi paître paisiblement et empêcher que la végétation forestière ne se referme et ne s'étende sur ces coteaux calcaïques qui présentent une biodiversité très particulière. Dans le même temps, de l'autre côté du chemin de promenade du Grand Val, sur des parcelles qui appartiennent également à la commune et qui ont été gracieusement mises à la disposition de l'association de réinsertion professionnelle Éducation et Formation, devraient être plantés de nombreux arbres fruitiers dans le cadre d'un chantier d'insertion. Les stagiaires seront amenés à travailler sur ces arbres et apprendront les différentes techniques liées à l'arboriculture (la plantation, la taille, la greffe) afin d'aboutir, dans quelques années, à l'exploitation d'un magnifique verger fruitier biologique.

ÉDITORIAL



Chères Amfrevillaises,
Chers Amfrevillais,

Après une année 2016 marquée, au niveau international, par des conflits meurtriers et par le drame de l'immigration massive de certaines populations pour fuir ces tragédies, mais aussi par des attentats odieux perpétrés au coeur même de notre démocratie, souhaitons que la nouvelle année soit pour nous tous, à Amfreville comme ailleurs, celle de l'unité, du respect des différences et de la tolérance.

Les élections présidentielles et législatives du printemps prochain seront probablement l'occasion de vifs débats sur le choix de société que nous voulons, tant sont profondes les divergences et différents les programmes des femmes et des hommes qui les incarnent. Mais, quel qu'en soit le résultat, nous nous devons de défendre les valeurs qui ont forgé l'image de la France dans le monde, celle d'un pays libre, laïque, ouvert, multiculturel, généreux et solidaire.

À l'échelle locale, vous pouvez compter sur ma détermination et sur celle de toute l'équipe municipale pour apporter notre contribution à cet objectif ambitieux.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2017.

*Très chaleureusement
Luc von Lennep,
Votre maire*

VOUS AVEZ DIT URBANISME ?

UN CONSTAT CHIFFRÉ

Depuis une quinzaine d'années, l'évolution de notre commune s'est amplifiée. Sa population s'est rajeunie et surtout a nettement augmenté, puisqu'elle atteint aujourd'hui plus de 3300 personnes et va sans doute atteindre 3500 habitants lors du prochain recensement qui aura lieu en 2018.

Actuellement, notre commune compte 1400 logements dont près de la moitié est possédée par leurs propriétaires qui y résident, tandis qu'environ 30 % font partie du parc social appartenant aux deux grands bailleurs LogiSeine et le Foyer Stéphanaï et les 20 % restants appartenant à des propriétaires bailleurs privés.

Un grand nombre de jeunes couples avec un ou plusieurs enfants se sont installés à Amfreville, si bien que notre commune fait partie, comme l'ensemble des communes du plateau Est, des communes les plus attractives de la métropole, avec un accroissement de la population de l'ordre de 15 % en 15 ans, à l'inverse d'autres communes métropolitaines qui connaissent, elles, une diminution de leur population. En effet, depuis plusieurs années, l'on peut constater sur notre commune une moyenne annuelle de 15 décès pour 45 naissances, soit une augmentation naturelle de 30 personnes par an.



Pour accueillir ces nouveaux arrivants, près de 330 nouveaux logements, pour la plupart collectifs mais également individuels, sont sortis de terre dans cet intervalle ou vont être livrés très prochainement. Ces constructions ont abouti à un rééquilibrage entre le parc privé et le parc social, puisque ce dernier atteignait près de 45 % il y a quelques années et cela a de fait renforcé la mixité sociale, ciment de notre société. Cela a pu amener certaines personnes à s'inquiéter de cet accroissement et à considérer que la municipalité « construisait trop d'immeubles », pour reprendre des propos entendus. Le dossier ci-dessous va tenter de replacer les éléments dans leur contexte et va s'efforcer d'explicitier cette situation.

UN HISTORIQUE CONCIS

La dernière tranche de la ZAC des Hauts-Vallons (vers la rue des Bleuets et l'allée du Renard) comporte une trentaine de maisons, près de 120 appartements ont été réalisés rue François Mitterrand en face des services techniques, une quarantaine à la place de l'ancienne supérette à l'angle de la rue F. Mitterrand et de la rue Mendès-France, quelques maisons rue de la batellerie, 7 appartements au pied du coteau à l'arrière de la rue François Mitterrand, 4 maisons à la place d'anciens garages à côté du cimetière, 72 logements en contrebas du magasin Spar, en cours de finition, et dans lesquels les premiers occupants s'installent, 10 maisons rue Gabriel Lemaire à venir prochainement, ainsi qu'une dizaine de constructions individuelles sur quelques terrains privés situés ici ou là. De même, d'anciennes maisons ou d'anciens bâtiments ont été transformés en une vingtaine d'appartements, en particulier dans le secteur situé face à l'usine Prysmian, autrefois dénommé le Bout du Monde. De plus, l'on est conscient que des terrains situés dans le centre-ville, à proximité des transports en commun et de l'école primaire, qui ne comportent actuellement aucune construction ne pourront rester ainsi longtemps et pourraient accueillir dans un avenir proche des logements supplémentaires.

Les réponses à la problématique d'une urbanisation maîtrisée développées par la Métropole et la municipalité : les documents officiels. En matière d'urbanisme, on parle actuellement de dent creuse ou d'espace libre pour des terrains situés dans un espace urbain et entourés par d'autres terrains construits, alors qu'eux ne comportent pas de bâti. La recommandation actuelle dans les pays occidentaux, afin de limiter le mitage ou l'étalement urbain (c'est-à-dire l'extension des zones construites sur les zones rurales et agricoles voisines qui entraîne mathématiquement une diminution des surfaces cultivées et risque d'entraîner pour les pays occidentaux l'impossibilité de satisfaire à terme leur demande de produits agricoles) est de supprimer ces dents creuses et de densifier l'habitat près du pôle d'attraction d'un groupement de communes, soit en limitant la taille des parcelles par construction, soit en construisant plus haut.

La Métropole rouennaise a élaboré deux documents officiels de référence : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ces deux documents définissent des orientations liées au

développement et à l'aménagement durable de notre territoire afin d'en assurer la cohérence et la qualité du cadre de vie dans les années à venir. L'une des orientations de ces documents est très claire à ce sujet puisqu'il y est recommandé d'obtenir une efficacité foncière avec une qualité urbaine en densifiant le tissu bâti existant. À côté de ces documents et s'en inspirant en grande partie, existe le Plan Local d'Urbanisme (PLU) autrefois dénommé Plan d'Occupation des Sols (POS) qui dicte des règles d'urbanisme distinctes et relativement fines et précises selon les différentes zones de la ville (Naturelle, Urbaine Centrale, Urbaine Résidentielle...). Mais ces règles restent générales et peuvent, dans certains cas,



aboutir à des situations paradoxales. En ce moment, s'élabore également, en concertation complète avec les élus invités à de nombreuses réunions préparatoires, un PLU intercommunal ou métropolitain qui s'appliquera fin 2019 aux 71 communes métropolitaines et qui aura bien entendu des déclinaisons fines en fonction de la diversité de ces communes.

Amfreville, nous l'avons dit plus haut, est une commune très attractive car elle possède indéniablement de nombreuses qualités et parce que de nombreuses personnes trouvent son cadre de vie plaisant. Les bords de Seine récemment aménagés, les coteaux calcaïques, les bois, le parc et leurs sentiers de promenade, sur le plan naturel ; la qualité de ses services publics, l'existence d'une ligne de bus directe pour le centre-ville de Rouen, la rapidité avec laquelle on atteint le cœur métropolitain ou l'autoroute vers Paris ou la mer, font ainsi partie des éléments qui plaident en sa faveur. L'actuelle municipalité a pris l'engagement de ne pas augmenter durant le mandat les impôts locaux des foyers amfrevillais (à l'inverse de la plupart des autres communes du plateau), tout en assurant une urbanisation maîtrisée avec des constructions raisonnées. De fait, face à la diminution très importante des subventions de l'État et par solidarité avec le reste des communes de la Métropole qui ne devraient pas voir seules leur population s'accroître, la



construction de nouveaux logements, l'arrivée de nouveaux habitants et donc l'augmentation du nombre de foyers fiscaux est un élément essentiel au développement d'Amfreville, d'autant plus que les infrastructures municipales (classes dans les écoles, crèche, salles de sports, Centre culturel...) le permettent.

LES CHOIX RÉCENTS ET À VENIR DE LA MUNICIPALITÉ

Il faut rappeler ou préciser que la municipalité ne possède aucun terrain permettant la réalisation d'immeubles. Jamais non plus, elle ne contacte un aménageur pour lui proposer une parcelle privée et on ne peut de fait affirmer que la ville construit trop d'immeubles. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que notre commune est aujourd'hui recherchée et que la « pression » immobilière y est grande. Des opérateurs prospectent souvent dans notre secteur pour trouver d'éventuels terrains disponibles. Ils consultent alors le PLU communal et peuvent tenter d'imposer un projet qui correspond aux règles générales du PLU, mais ne nous satisfait pas réellement, voire pas du tout. Aussi a-t-il été décidé il y a trois ans de diminuer la hauteur maximale autorisée des constructions d'un étage, soit au maximum 12 m, ce qui correspond à un rez-de-chaussée + 2 étages et les combles éventuellement aménagés. Cette restriction est déjà visible lorsque l'on emprunte la berge et que l'on compare la résidence Côté Seine de Monné-Decroix et les nouveaux bâtiments en cours de livraison par BGF Expansion en contrebas de la pharmacie. Les constructions sont plus mesurées et plus en harmonie avec le reste des bâtiments de notre commune. En outre, la municipalité a fait le choix d'entamer une procédure de

réflexion (plus aucune modification n'est actuellement possible pendant la phase préparatoire du PLU) concernant le retour à une zone non-constructible des parcelles situées de chaque côté du centre culturel et qui restent potentiellement inondables. Le but dans ce secteur est de maintenir une activité de maraîchage, si possible biologique, avec de la vente sur place et de créer un poumon vert, une sorte de zone tampon entre la déviation et le cœur de la ville. De plus, le zonage de plusieurs secteurs a été modifié et des sous-zones ont été créées afin de permettre la réalisation d'opérations d'habitations et éventuellement de commerces. La commune a d'ailleurs bon espoir de voir aboutir dans un avenir assez proche une petite zone de commerces de proximité très facilement accessible, de même qu'une maison médicale regroupant plusieurs professionnels de la santé.

L'AVENIR D'AMFREVILLE

C'est entre la salle de sports et la rue du Passage d'eau en direction de Rouen, que se trouve l'avenir d'Amfreville, entre la route de Paris et la Seine. En effet, dans cette zone, pourraient être construits à terme 200 à 300 logements collectifs et individuels entremêlés d'activités artisanales et de loisirs et d'équipements publics, d'anciens bâtiments industriels en briques pouvant être rénovés et valorisés. La Métropole croit beaucoup à l'intérêt et au potentiel de ce secteur qui va prochainement connaître une évolution importante avec la mise en valeur du site de l'ancienne zone dite Longométhal ou Eauptlet-Lescure. Des activités de loisirs urbains sur les bords de Seine pourraient aussi prolonger ceux mis en place en centre-ville de Rouen et d'autres bateaux-logements qui participent à la mise en valeur des berges pourraient être accueillis.

LE PARC SOCIAL

Notre commune compte actuellement 443 logements sociaux appartenant à deux offices HLM : LogiSeine et le Foyer Stéphanois. Ces logements correspondent à 31,6 % de l'ensemble des habitations d'Amfreville. Depuis plusieurs années, les bailleurs sociaux demandent souvent à notre commune de se porter garante des emprunts qu'ils sollicitent pour réaliser des travaux d'amélioration de leur patrimoine. Systématiquement, la commune accède à cette demande et c'est ainsi qu'ont été rénovés il y a quelques années tous les appartements de la première tranche



des Mallefranches et qu'actuellement des réfections des terrasses, de mise en place de chaudières basse température et d'isolation extérieure sont réalisés au Mont Saint-Rémy. De la sorte, ces appartements devraient voir leur consommation énergétique réduite de moitié. Des travaux similaires devraient être entrepris dans le courant de l'année 2017 sur les bâtiments de la Cerisaie et de l'Oseraie afin d'améliorer leurs performances énergétiques, de rafraîchir la façade et de redonner un plus bel aspect à ces appartements très bien situés.

DES PROCÉDURES À APPLIQUER...

... si vous voulez réaliser une construction, une extension, une ouverture ou une modification de façade ou d'autres travaux (garage, abri de jardin...) et du terrassement.

Dès le départ, vous devez consulter les règles d'urbanisme du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre zone (en majorité UC ou UR) qui préciseront ce que vous pouvez réaliser (la hauteur, la distance par rapport à la rue ou aux voisins, les matériaux...) avant de concevoir vous même un plan ou de faire appel à un constructeur. L'ensemble du règlement est accessible en ligne sur le site internet ou à la Mairie. Ensuite, si votre projet fait moins de 40 m² au sol, vous devez compléter une déclaration préalable de travaux et une demande de permis de construire si la surface prévue excède 40 m². En plus de ces documents officiels, disponibles en ligne sur les sites officiels du gouvernement ou à la Mairie, que vous devrez remettre complétés et renseignés à la Mairie, vous devrez fournir des annexes qui consistent en des plans et des photos. Lors du dépôt de votre dossier, il vous sera remis un bordereau de dépôt et votre dossier sera transmis au service instructeur des demandes d'urbanisme de la Métropole. Dans le cas d'une déclaration préalable, vous recevrez une réponse dans un délai maximum d'un mois. Pour un permis de construire, le délai est porté à deux mois et il est interdit de débiter les travaux avant l'obtention de la réponse. Parfois, des pièces complémentaires pourront vous être également demandées qui prolongeront le délai d'instruction. À l'issue de ce délai, si vous recevez une réponse favorable (dans la majorité des cas), vous devrez procéder à l'affichage devant votre propriété d'un grand panneau précisant la nature des travaux envisagés pendant un délai de deux mois, délai durant lequel tout le monde peut venir consulter en Mairie le dossier et les pièces annexes. Il vous est donc très fortement recommandé de ne pas commencer les travaux avant ce délai, car des voisins ou des groupes de personnes pourraient déposer une demande de recours auprès de la Mairie ou auprès du tribunal afin de faire annuler l'autorisation. C'est pourquoi il est toujours souhaitable de présenter en amont aux voisins immédiats la nature de votre projet. Une fois le délai de recours passé, vous devez déposer en Mairie une déclaration d'ouverture de chantier. Ne tardez toutefois pas trop à débiter vos travaux, car une autorisation d'urbanisme n'a pas une durée de vie illimitée. Si vous réalisez des travaux sans respecter cette procédure et sans autorisation d'urbanisme, vous vous exposez à un Procès Verbal d'infraction aux règles d'urbanisme transmis au Procureur de la République qui peut aboutir non seulement à une condamnation au démontage complet de votre construction, mais également à une condamnation financière.



Commémoration du 11 novembre



d'information avec le médecin coordinateur de l'association Emma, puis une zumba nocturne pour laquelle les adultes étaient nombreux (il y avait un homme !), une pour les enfants de 6 à 10 ans, mais aussi la rencontre avec plusieurs artisans locaux qui proposaient leurs services : maquillages, massage, photo... Une partie de leurs bénéfices, ainsi que ceux de la zumba et des dons ont été reversés à Emma, qui organise le dépistage du cancer du sein en Seine-Maritime, soit 578 € !

DÉPART DE CATHERINE MOSNI

Catherine Mosni, secrétaire du Centre culturel, a quitté la municipalité d'Amfreville pour prendre de nouvelles fonctions à Ymare, celles de secrétaire de mairie, après trente années passées au service de la commune. Catherine a commencé sa carrière au service administratif où elle a travaillé pendant dix ans. Puis après un passage au service technique, elle a occupé le poste de secrétaire du Centre culturel jusqu'à la fin novembre. Ses fonctions comprenaient les relations avec les associations, la location des salles du centre et tout le travail administratif lié aux ateliers municipaux de musique, de danse, de théâtre et d'arts plastiques. Une petite cérémonie conviviale a eu lieu le 29 novembre en présence de Monsieur le Maire, d'élus et de nombreux collègues et amis. Souhaitons bonne chance à Catherine dans ses nouvelles fonctions.



ZUMBA ROSE

Le 8 octobre s'est déroulé un événement dans le cadre d'Octobre Rose pour la prévention du cancer du sein. L'association les Cymbales proposait une rencontre

PLAN HIVERNAL

La neige engendre souvent malheureusement des difficultés de circulation piétonne, cycliste et automobile. C'est pourquoi la municipalité met en place chaque année, de la mi-novembre à la fin mars, un dispositif particulier. Un contrat a été passé avec une entreprise privée du plateau pour saler et déneiger l'ensemble de la commune avec une lame si nécessaire. Mais il faut savoir qu'**aucune action préventive n'est efficace en cas de chute de neige annoncée et le salage est inefficace en dessous de -5°C.** Durant toute cette période, trois équipes d'astreinte de trois personnes du service technique sont prêtes à intervenir, à tour de rôle, dès six heures du matin en fonction des informations diffusées la veille au soir par la météo ou la police ou sur simple constat en temps réel pour faciliter l'accès aux différents équipements publics. Ce dispositif est complété, si nécessaire, par les autres membres du service dès la prise de travail. Depuis le mois de décembre, tous les conteneurs à sable répartis dans la commune

ont été rechargés et des tas disposés un peu partout pour permettre aux riverains de dégager leur entrée, un carrefour ou une partie de la route en attendant le passage du service technique. Rappelons également que le salage ou le déneigement de la route de Paris (D6015) ou de celle de Mesnil-Esnard (D94) sont désormais de la responsabilité de la Métropole et que **chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir devant sa propriété.** Même si la commune mobilise le maximum de moyens humains et matériels en proportion de ses capacités, il est certain que des difficultés pourront apparaître en cas de grosses intempéries. C'est l'occasion pour chacun de réfléchir à des solutions personnelles pour atténuer les effets de cette situation : covoiturage, parking de substitution... Ce peut être aussi une belle opportunité pour faire preuve de solidarité entre voisins !

PLAN DÉCHETS

Dans le cas, **et seulement dans ce cas**, où



les véhicules de ramassage des déchets ne pourraient circuler durant une semaine dans certains secteurs de la commune, la Métropole a mis en place, en concertation avec la municipalité, un plan déchets hivernal. Le ramassage habituel ne serait effectif alors que sur la rue François Mitterrand et la route de Paris. Des points de rassemblement (identifiés par des panneaux) sont prévus sur ces voies afin de permettre aux riverains des autres rues de la commune d'y déposer éventuellement leurs sacs de déchets le temps que durent ces intempéries.

FESTIVITÉS DE NOËL

À CHACUN SON SPECTACLE ET SES CADEAUX !

- Pour les enfants de la crèche, c'est la présentation d'une saynète de marionnettes imaginée, interprétée par l'équipe des éducatrices, où « tous les animaux du monde... tous les animaux sont nos amis » avec pour leitmotiv le partage et l'amitié.
- Pour les enfants de l'école maternelle « Le pantin est l'autre » par la compagnie « Temps de cuivre » où la question est qui est qui ? Attention, ne pas se fier aux apparences !
- Pour les enfants de l'école élémentaire, c'est une mise en scène interactive avec les enfants à base de magie.

- Pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles, « La valise » par la compagnie « Les p'tites histoires en n'ombre » qui a enchanté les 90 enfants accompagnés d'une cinquantaine d'adultes. Le père Noël a fait son apparition au moment du goûter convivial, soit par surprise, soit avec son âne, pour le plaisir de tous et parfois même l'étonnement de quelques-uns pour apporter les cadeaux offerts à chacune des structures par la municipalité. Chaque enfant a eu son repas avec en cadeau le père Noël en chocolat offert par la Sogères et son goûter soldé par une petite cagnotte de pièces et billets... en chocolat.



RAMIPER

L'accueil des tout-petits avec les assistantes maternelles se fait dans la salle la Ronde du centre culturel Simone Signoret. Planning des activités : **lundi 9 et lundi 23 janvier, lundi 6 et lundi 13 février, jeudi 9 et lundi 20 mars**. D'autres dates sont fixées dans six autres communes du plateau Est (à voir avec l'animatrice). Pour contacter Florence Delestre, animatrice du Relais Assistantes Maternelles Itinérant du Plateau Est de Rouen (RAMIPER) : Allée Jacques Offenbach 76520 Franqueville-Saint-Pierre
Permanences téléphoniques : 02 35 59 95 41 le lundi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30
Accueil sur rendez vous : du lundi au samedi matin.
Mail : ram@plateau-est.fr

SORTIES POUR LES JEUNES

À l'initiative de la commission «Jeunes», plusieurs sorties ont été organisées ce trimestre pour les jeunes de la commune de 12 à 18 ans : docks laser, après-midi karting et tournoi de pétanque, pour une participation modique (de 2 à 4€) incluant le transport, l'activité et le goûter.

Si vous êtes intéressé par la prochaine sortie prévue au bowling le 28 janvier, déposez vos coordonnées en mairie.

Pour tous renseignements : Valérie Carle au 06 33 49 50 55.

BOURSE AUX JOUETS CLAP ! PREMIÈRE



L'association des parents d'élèves de l'école maternelle Louise Michel avec son jeune président Olivier Andrieux organisait dimanche 4 décembre une première bourse aux jouets au Centre culturel. En trouvant une nouvelle vie pour plus de la moitié des 500 jouets et peluches déposés et avec plus de 200 visiteurs ravis, cette vente permet de financer un projet à l'école maternelle. Satisfaits et plus motivés que jamais, les parents des bambins ne comptent pas s'arrêter là et prévoient déjà une autre bourse, aux vêtements cette fois, au mois de mars... Suivez l'agenda sur amfreville-la-mivoie.fr et sur Facebook Centre culturel Simone Signoret

SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES



Prise très au sérieux par la municipalité, la sécurité dans les écoles fait l'objet de beaucoup d'attention. L'accès aux différentes classes est contrôlé (installation d'un vidéophone à l'école primaire et

sonnerie à l'école maternelle) de façon à éviter toute intrusion intempestive. La société Ouest Europe Sécurité Incendie a effectué tous les contrôles obligatoires et les exercices d'évacuation incendie se sont déroulés sans aucun problème. Les Plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) déclanchés suite au mot d'ordre de l'Éducation nationale et de la Préfecture ont été supervisés par la Police municipale et l'adjoint concerné. Les consignes données ont été respectées consciencieusement par les enseignants et le personnel municipal qui les ont adaptées en fonction de l'âge des enfants. D'autres exercices sont prévus en cours d'année. À chacun sa sonnerie dorénavant : la sirène en cas d'incendie, le sifflet pour se protéger d'une intrusion et la corne de brume pour le confinement.

CENTRES DE LOISIRS

Le Centre de loisirs maternel fonctionne dans les locaux de l'école maternelle, route de Mesnil-Esnard, et accueille les enfants de 3 à 5 ans. Le Centre de loisirs primaire utilise les locaux du groupe Gérard Philipe dans le parc Lacoste et accueille les enfants de 6 à 14 ans.

Pour les vacances de février :

Les deux centres seront ouverts du 13 au 24 février 2017. Les inscriptions se feront les mercredis 18 et 25 janvier et le 1^{er} février 2017, de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 en mairie.

Pour les vacances de Pâques :

Les deux centres seront ouverts du 10 au 21 avril 2017. Les inscriptions se feront les mercredis 15, 22 et 29 mars 2017, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 en mairie. Les tarifs sont calculés en mairie en fonction du quotient familial, comme pour la restauration scolaire. Les directrices à contacter : Wahiba El Harouchi : 06 80 58 00 52
Sandrine Flore : 06 73 67 37 04

LA VIE DU MUSÉE

Certificat d'études primaires

« Un endroit délicieux » : C'est le titre du texte de Prosper Mérimée qui a été proposé aux candidats qui ont franchi la porte du musée le samedi 19 novembre.

La dictée de CEP renfermait quelques verbes à l'imparfait du subjonctif qui ont piégé les 35 candidats. Comme les autres années, la séance s'est déroulée dans une excellente ambiance. Le questionnaire scientifique a permis de raviver des souvenirs ou d'enrichir ses connaissances. Un grand bravo à tous !

Le musée enrichit ses collections

Ce trimestre, de généreux donateurs ont apporté au musée de nouveaux objets utilisés dans les écoles dans les années 50/60. Qu'ils soient tous remerciés chaleureusement ! Rappelons que le musée accepte les manuels scolaires en bon état mais uniquement ceux de l'enseignement primaire et recherche toujours des photos de classes des années 90 (primaire et maternelle). Merci de les apporter au musée le lundi après-midi ou de les déposer en mairie avec vos coordonnées. Après reproduction, elles vous seront rendues aussitôt. Merci d'avance.

Sortie du livre de souvenirs d'un Amfrevillais

Daniel Langevin est né Sente des Prés à Amfreville en 1935. Ses deux enfants ont fréquenté nos écoles maternelle et primaire. Dès sa retraite, il a commencé à écrire ses mémoires. Son livre « Comme un parfum de nostalgie » vient d'être édité en décembre. Il renferme des souvenirs familiaux mais aussi des



anecdotes et des témoignages sur la vie amfrevillaise. Daniel Langevin aime raconter, dans son style direct, libre, parfois ironique et drôle, ses souvenirs d'enfance et de jeunesse. Vingt ans de recherches généalogiques l'ont amené aussi à nous proposer une lecture documentée de la société à travers les portraits de ses ancêtres. Beaucoup d'émotion et de tendresse dans ces récits et aussi une bonne part de nostalgie lorsqu'il évoque les villages de sa jeunesse. Nous vous invitons à venir découvrir cet ouvrage samedi 4 février à 16 h, au Musée du patrimoine des écoles, Place de la mairie, autour d'un café. Daniel Langevin sera présent pour évoquer son livre et même le dédicacer.



Soirée théâtrale avec la compagnie Mi-voix mi-scène



Gala de danse Peter Pan



Salon fermier et artisanal, La forge de l'Écureuil

RETOUR SUR...



Exposition Alban Larousse à la bibliothèque



Heure du conte à la bibliothèque, Sophie Verdier



Concert de Noël

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Après plusieurs mois d'arrêt, Florence Mongruel a repris ses fonctions à la bibliothèque et est heureuse de retrouver ses lecteurs. Pendant son absence, vous avez pu constater que la bibliothèque fonctionnait toujours heureusement, grâce à l'action des bénévoles : Sandrine, Pascale et Christian qui ont assuré les permanences du mardi et du jeudi et que nous remercions vivement. Ils étaient aidés par Anne, embauchée temporairement pour s'occuper de la permanence du mercredi.



De nouveaux livres sont arrivés pour que les lecteurs puissent trouver les parutions récentes. Rappel des horaires de la bibliothèque : mardi de 16 h à 19 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi de 16 h à 18 h.

AGENDA
CULTUREL

FÈVES ET TOUTES COLLECTIONS

Le Comité d'action culturelle présente la 31^e bourse d'échanges de fèves et salon toutes collections. Une bonne opportunité pour commencer ou enrichir une collection et découvrir des pièces convoitées grâce aux exposants divers présents sur le site (fèves, cartes postales et monnaies anciennes, minéraux, timbres, livres, vieux papiers, etc.).

Dimanche 29 janvier de 9 h à 17 h 30 au Centre culturel.

Renseignements et inscriptions pour les exposants au 02 35 23 65 36 / 02 35 80 03 24. Entrée visiteurs : 1,50€ (gratuit pour les -16 ans). Buvette et petite restauration (crêpes, sandwiches) sur place et vente de fèves amfrevillaises.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

DANS L'INTIMITÉ DES CHEVREUILS

Cette année, le Comité d'Action Culturelle accueille le photographe naturaliste Geoffroy Delorme avec son exposition intitulée « Dans l'intimité des chevreuils ». Geoffroy Delorme connaît très bien

les chevreuils pour avoir vécu une année entière en complète autonomie dans la forêt domaniale de Bord-Louviers, dans l'Eure. S'ensuivent dix



ans de rencontres avec les chevreuils sauvages : une grande leçon de vie qui lui a permis de mieux appréhender la valeur intrinsèque de chaque individu qui compose une espèce. Cette proximité lui a permis de réaliser des clichés époustoufflants de spontanéité. **Le photographe dédicacera son livre « Dans l'intimité des chevreuils » les 14 et 15 janvier** (horaires à consulter sur le site Internet www.amfreville-la-mivoie.fr)

Du 11 au 22 janvier, Centre culturel, entrée gratuite (aux heures d'ouverture du Centre en semaine et permanences les samedis et dimanches de 14 h à 17 h)

CAFÉ DÉBAT SUR LE RESPECT DE LA VIE SAUVAGE

En parallèle de l'exposition photographique, Geoffroy Delorme animera un café débat sur le thème du respect de la vie sauvage, au cours duquel il évoquera son expérience et donnera ses vues pour un meilleur respect de la vie animale.



Vendredi 13 janvier à 20h30, Centre culturel, entrée libre (un café sera servi aux participants)



ROCK IN AMFREVILLE

Le Comité d'action culturelle vous propose une soirée dédiée au rock avec deux groupes rouennais.

1^{er} partie : FRA • Du rock psychédélique aux textes poétiques en anglais. Le groupe de quatre musiciens (deux guitares, basse, batterie) prépare son troisième double album à découvrir pour l'instant en live.

www.facebook.com/musicfra

2nde partie : H comme ArnoH • Du Rock atmosphérique aux textes ciselés en français, empruntant des allures de Bashung ou de Gainsbourg. Le groupe de trois musiciens à l'origine (guitare, basse, batterie) a enregistré un premier CD de 10 titres en 2014. Amandine a rejoint le groupe ensuite avec son violon et son Oud en avril 2015, pour apporter un son plus riche à cet univers. www.facebook.com/HcommeArnoH



Mardi 7 février à 20h30, Centre culturel, entrée 6€ (gratuit - 12 ans). Buvette ouverte pendant toute la soirée.



FESTIVAL SPRING

Amfreville a le plaisir de participer au Festival Spring de la Métropole, en présentant le spectacle « Entre nous » créé par la compagnie Carré curieux. La Métropole Rouen Normandie a souhaité accompagner le développement de Spring, organisé par la plateforme « 2 Pôles Cirque en Normandie », en créant une déclinaison métropolitaine de ce festival dédié aux nouvelles écritures circassiennes. « Entre Nous » est un jeu, une ballade acrobatique à 360 degrés autour d'une discipline inédite : le mât libre.

Samedi 25 mars à 20h, Centre culturel, entrée libre

HEURE MUSICALE DU DIMANCHE MATIN

Le dimanche 12 mars, les élèves et les professeurs de l'école de musique nous invitent comme chaque année à un petit concert matinal, au cours duquel ils auront le plaisir de nous présenter leur travail. Pour terminer ce concert de façon conviviale, un apéritif sera servi. **Dimanche 12 mars à 10h30, Centre culturel, entrée libre**



JOURNÉES D'AUTREFOIS : LES ANNÉES 60

Faut-il rappeler le concept des Journées d'Autrefois ? D'abord, appelons-les « JA » pour simplifier. Elles font revivre, le temps d'un week-end, une période marquante de notre histoire. Une occasion de se divertir et de se cultiver pour toute la famille. Après les JA sur la libération et les années 40, en 2015, nous avons décidé de consacrer les JA 2017 aux années 60 : une période riche à tous les niveaux, une décennie de toutes les folies où tout semblait possible. Nous étions au beau milieu des Trente Glorieuses... Le Comité des fêtes, le Comité d'action culturelle et la municipalité se joignent pour présenter un ensemble d'activités et d'événements qui s'étaleront du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril. En voici un aperçu, le programme détaillé définitif étant diffusé ultérieurement sur le site Internet et par affichage. Expositions sur Amfreville et sur l'actualité nationale et internationale durant les 60's ; reconstituant d'un intérieur typique de l'époque ; représentation théâtrale par l'atelier de théâtre municipal ; atelier et jeux pour petits et grands ; projection de films en soirée ; concert Années 60 suivi d'une soirée dansante ; défilé de voitures et autres véhicules de l'époque ; interventions de l'école de musique, de danse et de l'atelier de chant. Buvette et petite restauration sur place.

Du vendredi 29 mars au 2 avril, Centre culturel



Souvenirs participatifs : Vous étiez enfant, adolescent ou adulte dans les années 60 ?

Confiez-nous un de vos souvenirs, une photo, un petit texte... Pendant ce week-end festif, nous mettrons à votre disposition un mur du centre culturel pour afficher tous ces témoignages. Alors n'hésitez pas, contactez nous, ou venez directement déposer vos documents pendant ces deux jours.

Prêt d'objets : Dans le cadre de ces journées d'autrefois, nous souhaitons reconstituer deux pièces d'intérieurs typiques des années 60 : une cuisine et un salon. Pour mener à bien ce projet, il manque quelques objets du quotidien (téléphone, électrophone, télévision, vaisselle, etc.), ainsi qu'un buffet de cuisine en formica, un canapé... Si vous voulez participer à ce projet en prêtant quelque petites choses du quotidien, contactez Christine (06 16 12 36 83) ou Laure (06 63 82 35 01).



DAUPHINS DE LA MIVOIE

Qu'est-ce qui peut réunir chaque semaine 46 amfrevillais, entre 5 ans et plus de 70 ans ? Tout simplement le plaisir de se retrouver à la piscine du Boulingrin le mercredi après-midi, de 16 h 30 à 18 h 30, pour apprendre à nager ou se perfectionner pour certains. Pour d'autres, c'est un moment de détente conviviale, sous l'œil toujours bienveillant du maître nageur.

ÉNERGIE FULL

Venez essayer l'Énergie full (techniques de Full Contact en musique avec step et renforcement musculaire, cross fit). Venez perdre du poids après les fêtes, vous muscler



et garder la forme, le tout dans une ambiance sympathique ! Inscriptions toute la saison jusqu'à juin 2017. Deux cours d'essais gratuits ! Horaires : jeudi de 19 h 15 à 20 h 30. Pour tous renseignements: M^{me} Legras Véronique : 06 65 51 62 75 Site internet : <http://club.quomodo.com/aasc>

AMICALE DES ANCIENS TRAVAILLEURS

UN TRIMESTRE RICHE EN ACTIVITÉS



Depuis septembre, des activités nombreuses et diverses ont été proposées aux adhérents afin que chacun puisse se distraire, s'enrichir ou sortir de son isolement. En plus des récrés, des randonnées régulières, de la sortie mensuelle au bowling d'Amfreville, une autre a été organisée, en septembre, près de Fécamp pour découvrir et comprendre notre littoral. Des bénévoles de l'Amicale ont emmené aussi les vingt-quatre plus anciens de l'association à la ferme des Peupliers. En octobre, trente personnes se sont rendues au Panorama XXL pour découvrir Rouen vers 1431, puis il y eut une sortie en forêt pour apprendre à reconnaître les champignons. Ce fut encore une journée UNRPA pour défendre les droits des retraités. En novembre, après avoir apprécié le spectacle des Bodin's au Zénith, ce fut la traditionnelle soirée harengs à la salle Tango avant un retour au Zénith pour le spectacle Age-Tendre qui a rajeuni tous les participants de quelques années.

LOTO ET SORTIE DU COMITÉ DES FÊTES

Ce sont 155 personnes qui ont participé au loto annuel organisé par le Comité des fêtes de la commune en novembre dernier. C'est une amfrevillaise qui a gagné le gros lot (un téléviseur grand écran), les autres participants se consolant avec des lots offerts en partie par des commerçants et artisans locaux. Quelques jours avant Noël, un car a emmené 65 personnes au parc Eurodisney pour une sortie financée à plus de 50 % par le Comité des fêtes.



VOLANTS DE LA MIVOIE

Vitesse de croisière pour le club de badminton dont le nombre d'adhérents reste constant pour cette 3^e saison. Jeunes et moins jeunes ont leurs créneaux et leurs compétitions selon les niveaux, les envies... Mini bad et poussins lors du TDJ en novembre à Amfreville, championnat départemental où l'un des poussins arrive 3^e dans sa catégorie, plusieurs équipes mixtes ou non engagées dans les Duos Normands ; deux équipes jouent également des Rencontres Interclubs dont une aura lieu le matin du 8 janvier à Amfreville.



Enfin, le club s'engage, en participant notamment au Téléthon, mais aussi avec le développement du créneau Sport et Handicap et plusieurs actions et formation sur l'autisme et pour le sport adapté. Avis aux licenciés : le tournoi interne se déroulera le vendredi 13 janvier à 20 h 30 ! Contact : lesvolantsdelamivoie@gmail.com / 06.73.41.29.88

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A RÉGALÉ SES AÎNÉS



Le dimanche 27 septembre a été consacré aux personnes âgées d'Amfreville-la-Mivoie avec l'organisation du traditionnel repas festif, offert par le CCAS. Ce sont 120 convives qui ont pu apprécier les délicieux plats confectionnés par la Sogères au cours de ce repas animé par l'interprète qui avait unanimement enchantés tous les convives l'année dernière, Jean-Louis Dupont. La journée s'est terminée en se dégourdisant les jambes dans une ambiance conviviale à souhait. Et comme chaque année, celles et ceux qui ne pouvaient pas se déplacer n'ont pas été oubliés puisque trois binômes de conseillers municipaux leur ont porté un colis festif. Attention : le repas des aînés 2017 aura lieu le dimanche 1^{er} octobre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'État...). Dès leur 16^e anniversaire et pendant les trois mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche permet l'inscription d'office sur la liste électorale de la commune dès l'âge de 18 ans. Se présenter avec le livret de famille des parents, la carte d'identité, un justificatif de domicile et de 2^e nationalité éventuelle. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Des règles simplifiées pour le tri sélectif : Tous les emballages et tous les papiers peuvent désormais être mis dans le sac de tri sélectif : pots, sacs, sachets, barquettes en plastique, boîtes et couvercles métalliques... Vous pouvez aussi y mettre les capsules et opercules pour les machines à café ou à thé.

• **Attention :** cela ne concerne toutefois que les emballages des produits de consommation.

Déchets recyclables : Les vendredis 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars.

Déchets verts : Reprise des ramassages hebdomadaires le vendredi en mars 2017 (un ramassage mensuel en janvier et février : voir le site de la Métropole)

Sapins de Noël : vous pouvez les déposer sans sac ni socle pour le ramassage des déchets verts lors du ramassage du mois de janvier. Au cas où sa taille dépasserait un mètre, il est nécessaire de la couper. Vous pouvez également aller le déposer dans une déchetterie de secteur.

SECRETARIAT DU CENTRE CULTUREL

Le secrétariat du Centre culturel est ouvert aux horaires suivants : Lundi : 9 h 15 à 12 h 15 et 13 h 15 à 17 h 15 • mardi : 9 h 15 à 12 h 15 et 13 h 15 à 17 h 15 • mercredi : 9 h 15-12 h 15 et 13 h 15-18 h • jeudi : 9 h 15 à 12 h 15 et 13 h 15 à 17 h 15 • vendredi : 9 h 15 à 12 h 15 et 13 h 15 à 16 h 30 • Tél. : 02 35 23 65 36

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

À partir du 1^{er} janvier prochain, le portage des repas à domicile sera assuré par « Présence verte ». Ce service, assuré précédemment par la ville de Darnétal, et dont le prix du repas avait augmenté sensiblement, n'offrirait pas l'amplitude des spécificités propres à chaque usager que le nouveau prestataire propose : la préparation par l'usager des menus du mois suivant grâce à l'envoi préalable des menus ; des plats de substitution en cas de régime particulier ; des plats hachés pour les personnes qui ont des problèmes de mastication ; l'achat du pain chez le boulanger de proximité de l'usager afin que ce dernier puisse avoir du pain frais ; la possibilité par le livreur de ranger la livraison dans le frigo afin de vérifier les dates de consommation des produits qui y sont stockés ; l'achat des denrées auprès de producteurs locaux ; une excellente qualité gustative ; des tarifs plus attractifs.

Ce nouveau prestataire traite directement avec les usagers, sans passer par le CCAS.

Si vous êtes intéressés, appelez M^{me} Berrahla au 02.32.23.40.44

LA GYM DOUCE REDONNE SOUPLESSE ET ÉQUILIBRE

Chaque lundi matin, de 10 h 30 à 11 h 30, un jeune professeur de gymnastique douce vient à la salle Tango prodiguer des conseils aux personnes âgées de la commune. Sa gentillesse, sa disponibilité, son sourire et sa pédagogie font de lui un ami. Il met tout le monde à l'aise, ne force personne et fait preuve d'un calme olympien.

LES SERVICES SOCIAUX AMFREVILLAIS

Rassemblés au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS), ces services sont répartis ainsi : le service d'aide à domicile ; les secours aux personnes en difficulté financière ; le portage des repas à domicile ; l'association « La Passerelle amfrevillaise ».

Le service d'aide à domicile : Ce sont neuf agents qui, du lundi matin au vendredi fin d'après-midi, se rendent chez les personnes diminuées par la maladie, l'accident, une sortie d'hospitalisation, pour effectuer les travaux d'entretien du logement et du linge, la préparation des repas, l'aide à la toilette et l'aide au déplacement des usagers, pour une promenade à proximité ou pour aller faire des courses. En cas de besoin, le bureau du CCAS est ouvert du lundi matin au vendredi 16 h 30. Appelez le 02.32.98.90.36 pour un rendez-vous.

Les secours : La commission du CCAS se réunit quatre fois par an afin

de présenter et débattre, de façon anonyme, sur les aides que le service peut apporter aux familles en difficulté.

Le portage des repas à domicile : Un article spécifique est consacré à cette prestation qui en pleine transformation.

La Passerelle amfrevillaise : Cette association, présidée par M^{me} Françoise Gombert, permet aux familles à faible revenu, voire sans ressources, de pouvoir manger à sa faim. Chaque mardi après-midi, de 15 h 30 à 17 h, elle distribue des colis alimentaires pour un prix dérisoire : 1,60€ le colis adulte ; 0,90€ le colis enfant ; gratuit pour les bébés jusqu'à 2 ans. Les familles peuvent y trouver également des vêtements et des livres pour adultes et pour enfants.

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, prenez rendez-vous avec le CCAS au 02.32.98.90.36.

ÉTAT CIVIL

Naissances (dont les familles ne se sont pas opposées à la diffusion)

Julia Soyez, Lola Grappard Filipiak, Mathéo Lemaitre, Samy Moudir, Victoire Bernière Vatinel, Robin Paton Héranval, Lina Tiphaigne, Clélia Castel.

Mariages

Laurie Manière et Thomas Fosse, Florence Bélière et Paulo Da Silva.

Décès

Jean-Claude Lotz, Sophie Devillers née Dheilly, Christian Racine, Yvette Catel née Verdier, Jacques Terrat, Roger Dutot.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

Bureau de poste d'Amfreville-la-Mivoie
127 rue François Mitterrand
Tél. : 02 32 98 94 40

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h.
Levée du courrier : 14 h 45 du mardi au vendredi et 12 h, le samedi

ÉCHO DES QUAIS

En cette fin d'après-midi automnal, alors que le soleil baissait à l'horizon, qui est sorti vainqueur de cette confrontation ? Le stand up paddle ou le Mare Nostrum ?



BGF INVEST Promoteur-Constructeur vous présente ses meilleurs vœux 2017



Votre résidence Les Bords de Seine
livrée fin novembre 2016
54 logements à Amfreville-La-Mivoie

STANDING SUIVI VIDEOPHONE SERVICE
ARCHITECTURE EMPLACEMENT SAV
CONSEIL ECOUTE CLIENT REACTIVITE
SAVOIR-FAIRE CUISINES EQUIPEES
CONFORT THERMIQUE ACOUSTIQUE LABELS
ACCESSIBILITE VOLETS ELECTRIQUES

